



# Supreme Court of Mauritius

## Office of the Chief Justice

### COMMUNIQUE

#### ENGLISH

In view of the two weeks' lockdown announced by the Prime Minister on Thursday night, the public is informed that all cases scheduled before all courts in Mauritius and Rodrigues during the period of lockdown stand postponed by order of the Chief Justice. The dates to which these cases are postponed will be eventually communicated to all those concerned.

The District Court of Port Louis will be operational on the premises of the Bail and Remand Court on the ground floor of the New Court House to deal with all urgent Criminal and Civil matters for all District Courts as from Monday the 23<sup>rd</sup> March 2020 during the lockdown period. The Intermediate and Industrial courts can be contacted during the period of confinement to deal with any urgent matters which may arise.

As an exceptional measure during the period of lockdown, the Weekend Court sitting at the premises of the Bail and Remand Court on the ground floor of the New Court House will deal with any District Court issue or query arising on Saturday 21<sup>st</sup> March and on Saturday 28<sup>th</sup> March 2020.

All urgent applications to the Supreme Court will be dealt with from Monday 23<sup>rd</sup> to Friday 27<sup>th</sup> March 2020 by a Supreme Court Judge sitting in Chambers. During the ensuing week (period of Court vacation) there will be a Judge in Chambers on Monday, Wednesday and Friday only.

## FRANÇAIS

Le public est avisé qu'à la lumière de l'annonce du Premier Ministre jeudi dernier d'un confinement d'une durée de deux semaines, toutes les affaires fixées dans toutes les cours de justice à Maurice et à Rodrigues pendant la période de confinement sont renvoyées par ordre du Chef Juge. Les nouvelles dates auxquelles ces affaires seront fixées seront communiquées ultérieurement à toutes les parties concernées.

La cour de District de Port Louis sera opérationnelle à la Bail and Remand Court au New Court House à Port Louis pour toutes les affaires urgentes civiles et pénales de toutes les Cours de District de Maurice à partir du lundi 23 mars 2020. Les cours Intermédiaire et Industrielle pourront être contactées pendant cette période de confinement pour toutes les affaires urgentes.

Par mesure exceptionnelle, la Weekend Court siégeant au Bail and Remand Court à Port Louis traitera toutes les demandes urgentes de toutes les cours de District de Maurice pour le samedi 21 mars 2020 et le samedi 28 mars 2020.

Toutes les applications urgentes à la cour suprême seront traitées du lundi 23 au vendredi 27 mars 2020 par un juge en chambre à la cour suprême. Durant la semaine suivante (période de « Court Vacation ») il y aura un juge en chambre lundi, mercredi et vendredi seulement.

## KREOL

Par ordre du Chef Juge, et à la lumière de l'annonce Premier Minis jeudi dernier d'ène confinement de 2 semaines, tout bane case ki ti fixé pendant période confinement dans tout bane la cour Maurice ek Rodrigues fine renvoyé. Le judiciaire pou communique a toutes les parties concernées bane dates cote ca bane case la fine renvoyé.

La cour district Port Louis pou opérationnel dans Bail and Remand Court à Port Louis et pou occupe tous bane case urgent civil et criminel pou tout la cour district dan Maurice à partir lundi 23 Mars 2020. Li pou possib contacter la cour intermédiaire et la cour industrielle pou tout bane kikchose urgent ki concerne sa bane la cour la pendant période confinement.

Par mesure exceptionnel, Weekend Court ki habituer siéger dans Bail and Remand Court à Port Louis pou traite tout bane questions urgentes dépi tout bane la cour district Maurice pour le samedi 21 mars 2020 et le samedi 28 mars 2020.

Tout bane applications urgentes à la cour suprême capave présenté devant juge en chambre ki pou siéger du lundi 23 au vendredi 27 mars 2020. Durant la semaine suivante (période « Court Vacation ») pou éna ène juge en chambre lundi, mercredi ek vendredi seulement.